



### Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

### À qui s'adresse cette formation ?

Aux comptables, contrôleurs de gestion, auditeurs, administrateurs de mutuelles, maîtrise d'ouvrage comptabilité d'assurance, communication financière.

### Pour obtenir quoi ?

Acquérir les connaissances comptables en assurance vie et non vie, liées aux 3 cycles : technique, placement, frais de gestion. Maîtriser la production des états comptables et leur interprétation.

### Quels objectifs pédagogiques ?

**Saisir** la norme comptable spécifique au secteur assurance.

**Maîtriser** les écritures des cycles Technique / Placement / Frais de gestion.

**Expliquer** les documents comptables de synthèse : bilan, résultat et principaux tableaux de l'annexe

**Différencier** les activités de l'assurance à partir des données comptables.

**Développer** une analyse critique sur la pratique comptable en fonction des garanties concernées.

### Quelles méthodes mobilisées ?

Par une alternance d'exposés sous forme de diaporama, de jeux (domino pédagogique, de questionnaire « à l'écran », de test) et d'une étude de cas, afin d'obtenir un flux d'échanges permanent.

### Quels sont les prérequis ?

Une connaissance en comptabilité générale (principe partie double).

### Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

## Qui anime cette formation ?

### François MATHÉ,

Diplômé d'actuariat. Expérience de 20 ans en comptabilité, contrôle de gestion et audit en assurances. Il dispose d'une certification de Niveau II en tant que formateur et consultant.



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**4 et 5 septembre 2023**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8<sup>e</sup>

### Combien ça coûte ?

1 650 € HT + TVA 20%, soit 1 980 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

## Qu'allez-vous apprendre ?

### Spécificités du secteur assurance et spécificités de la comptabilité d'assurance

### Comptabilisation des actifs et du résultat net des placements

Classification des actifs

Comptabilisation des produits de placements :

- Produits courants
- Plus-values et moins-values
- Une conséquence : dotation à la réserve de capitalisation
- Spécificités des obligations :
  - Intérêts courus non échus (ICNE)
  - Surcote et décote
- Dépréciation des actifs : provision pour dépréciation durable
- Allocation du résultat net des placements

### Comptabilisation des charges par nature et des charges par destination

- Logique retenue par le plan comptable
- Comptabilisation des charges par nature
- Comptabilisation des charges par destination

### Comptabiliser les opérations du résultat technique pour l'activité épargne

- Comptabilisation des primes
- Comptabilisation des rachats
- Comptabilisation de la charge de participation au résultat
- Comptabilisation de la charge de variation de provision d'assurance vie (ou provision mathématique)
- Comptabilisation de la charge de variation des autres provisions techniques vie
- Relation entre opérations techniques et notion de chargements

### Principaux états comptables

- Bilan
- Résultat : compte technique vie, compte technique non vie, compte non technique
- Résultat technique par catégorie
- Etat des placements (annexe)
- Tableau de la sinistralité par année de survenance (annexe)

01 44 51 04 00  
info@caritat.fr

## Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme très complet. Beaucoup d'informations à retenir. Formateur compétent et pédagogue. »

*VS, Comptable – OCIRP*